

tenu et qui lui ont paru fort intéressants. — Quelle origine peut-on attribuer à ces restes ? Je lui en demande un dessin avec une notice.

Nous draguons en amont de Trévoux depuis 4 jours, nous n'avons encore rien trouvé.

Vous m'obligerez beaucoup, si vous voulez bien, en excusant mon ignorance, l'éclairer un peu sur les points dont il s'agit, nous avons une occasion bonne pour résoudre un point fort intéressant pour la science, et vous serez sans doute d'avis qu'il convient de ne rien négliger pour en profiter.

Veillez, Monsieur, agréer la nouvelle assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

P. THIOLLIÈRE.

*M° 9

RÉPONSE DE M. VALENTIN-SMITH A M. THIOLLIÈRE

Lyon, 22 décembre 1861.

MONSIEUR,

Sans préambule, je réponds de suite à la hâte aux questions que vous me posez :

10 Qu'était Lyon à l'époque du commencement de la guerre des Gaules?

Dans mon opinion, Lyon, *Lugdunum*, n'existait pas au temps de César comme ville.

Toute l'importance qu'il a prise postérieurement lui vient de la colonie qui y fut amenée, sur l'ordre donné par le Sénat, par Plancus, l'an 71ode Rome, 44 avant J.-Ç., à la fin d'avril ou au commencement de mai ; c'est-à-dire un mois et demi environ après la mort de César, qui fut assassiné le 15 mars de la même année.

Lyon devait être une sorte *A'emporium* ou marché, vers lequel se rendaient les populations environnantes, pour apporter leurs productions et faire des échanges, et un lieu de station de quelques nautonniers du Rhône et de la Saône.

L'inscription gallo-romaine du *pagus Condati* (trouvée rue de la Vieille), peut faire présumer, par son nom même celtique, que quelques